



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Itinérance, voyages et exil / Etudes modernes / Louis XV parisien : un aspect de la musique religieuse sous la Régence

Thierry Favier

Louis XV parisien : un aspect de la musique religieuse sous la Régence

Article. Source : Etudes sur le XVIIIe siècle

Thierry Favier, "Louis XV parisien : un aspect de la musique religieuse sous la Régence", dans MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, eds. : "Topographie du plaisir sous la Régence" in Etudes sur le XVIIIè siècle, Volume XXVI, Editions de l'Université de Bruxelles, 1998.

Extrait de l'article

Le 2 février 1716, Louis XV, bientôt âgé de six ans, entendit publiquement la messe pour la première fois dans la chapelle du château des Tuileries. En participant à cette cérémonie, Louis XV sacrifiait au devoir de représentation inhérent à sa fonction royale et consacrait à nouveau l'union du trône et de l'autel dont Bossuet s'était fait le chantre et le théoricien du vivant de Louis XIV. Par rapport à la continuité des valeurs et des fondements de la monarchie française qu' illustre cette cérémonie, son déroulement dans la capitale marque une rupture importante.

En effet, entre 1682 - date à laquelle la cour s'installe définitivement à Versailles - et le décès de Louis XIV en 1715, celui-ci n'était réapparu passagèrement à Paris qu'à quatorze reprises.

[Lire la suite \(document pdf, Digithèque des Editions de l'Université de Bruxelles\)](#)